

Atelier #Renouvellement du CSE

Atelier 1 : Renouveler le CSE et premières étapes électorales

Angers ou à distance

Le 10 mars 2026

De 9h à 12h30

Dans les locaux de Fidal à Angers ou à distance

Cette formation sera rythmée par des échanges, questions/réponses et illustrations pratiques.

Intervenante : Estelle Godard, Avocate du département Droit social de FIDAL



Publics concernés

- Dirigeant
 - DRH, RRH, Responsables du personnel
 - Juristes
 - Managers
- Pas de pré-requis spécifique



Programme

Rappel du cadre légal

- **Obligations de mise en place ou de renouvellement du CSE** : atteinte des seuils d'effectif et/ou expiration des mandats
- **Déclenchement des élections** : modalités
- **Calendrier du processus électoral**

I. Définir le périmètre de mise en place du CSE

- Négocier le nombre et le périmètre des établissements
- Organiser la représentation du personnel (CSE central, CSSCT, représentants de proximité...)
- Quid en cas d'échec des négociations ?

II. Améliorer l'efficacité du CSE en aménageant conventionnellement son fonctionnement et ses attributions

- Déterminer le champ de la négociation : la composition du CSE, les réunions, les commissions, les consultations, la BDESE
- Les aménagements possibles en matière de consultation

III. La négociation du protocole préélectoral

- Invitation à la négociation du protocole
 - a. Qui inviter ?
 - b. Comment inviter ?
 - c. Dans quels délais inviter ?
- Modalités de la négociation
 - d. Respect du principe de loyauté
 - e. Modalités matérielles
- Conditions de validité de l'accord préélectoral
- Echec des négociations ou absence d'interlocuteur
- Décision unilatérale de l'employeur

IV. Le contenu du protocole préélectoral

- Clauses importantes
- Décision unilatérale de l'employeur : marge de manœuvre réduite
- Sanctions de l'irrégularité du protocole ou de la décision unilatérale

Objectifs de la formation

- Sécuriser le périmètre du CSE
- Préparer et conduire la négociation du protocole préélectoral
- Sécuriser juridiquement le contenu du protocole préélectoral
- Prévenir les risques de contentieux électoraux



Méthode pédagogique et suivi

- Questionnaire de recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (exemples d'application, cas pratiques)
- Remise d'un support pédagogique dématérialisé
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation (questionnaire de positionnement)
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation
- Une assistance technique est assurée par votre conseiller Fidal Formations en cas de difficulté de connexion.



Tarif

- 3 ateliers : 380 € HT / atelier par participant
- 2 ateliers : 400 € HT / atelier par participant
- 420€ HT l'atelier seul par participant
- TVA 20%
- Documentation incluse

DROIT SOCIAL

Atelier #Renouvellement du CSE

Atelier 2 : Opérations électorales

Le scrutin : préparation et déroulement

Angers ou à distance

Le 2 avril 2026

De 9h à 12h30

Dans les locaux de Fidal à Angers ou à distance

Cette formation sera rythmée par des échanges, questions/réponses et illustrations pratiques.

Intervenante : Estelle Godard, Avocate du département Droit social de FIDAL



Publics concernés

- Dirigeant
 - DRH, RRH, Responsables du personnel
 - Juristes
 - Managers
- Prérequis : pas de pré-requis spécifique



Objectifs de la formation

- Organiser le scrutin dans le respect du protocole préelectoral
- Identifier les points de vigilance pour garantir la régularité des opérations de vote
- Anticiper les principaux motifs de contentieux



Méthode pédagogique et suivi

- Questionnaire de recueil des besoins du participant en amont de la formation
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (exemples d'application, cas pratiques)
- Remise d'un support pédagogique dématérialisé
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation (questionnaire de positionnement)
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation
- Une assistance technique est assurée par votre conseiller Fidal Formations en cas de difficulté de connexion.



Tarif

- 2 ateliers : 400 € HT / atelier par participant
- 420€ HT l'atelier seul par participant
- TVA 20%
- Documentation incluse



Programme

Introduction

- Etablir le rétroplanning
- Effectuer les opérations électorales de manière conforme afin de limiter les risques de contentieux

I. Préparer le scrutin

- Informer les salariés
- Etablir la liste électorale
- Identifier les salariés éligibles
- Respect des règles relatives aux candidatures
- Obligation de parité des listes de candidatures
- Propagande électorale
- Préparation matérielle du scrutin
- Utiliser et négocier le recours au vote électronique

II. Déroulement du scrutin

- Opérations à réaliser avant l'ouverture du scrutin
- Surveillance des opérations électorales
- Opérations de dépouillement – Proclamation des résultats
- Rédaction et transmission du procès-verbal
- Contentieux

DROIT SOCIAL

Atelier #Renouvellement du CSE

**Atelier 3 : Réussir l'installation du nouveau CSE
et rappel des bonnes pratiques de fonctionnement**

Angers ou à distance

Le 5 mai 2026

De 9h à 12h30

Dans les locaux de Fidal à Angers ou à distance

Cette formation sera rythmée par des échanges, questions/réponses et illustrations pratiques.

Intervenante : Estelle Godard, Avocate du département Droit social de FIDAL



Publics concernés

- Dirigeant
 - DRH, RRH, Responsable du personnel
 - Juristes
 - Managers
- Prérequis : pas de pré-requis spécifique



Objectifs de la formation

- Réussir l'installation du nouveau CSE
- Accompagner les nouveaux élus dans leur prise de fonction
- Sécuriser juridiquement les réunions et décisions du CSE



Méthode pédagogique et suivi

- Questionnaire de recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (exemples d'application, cas pratiques)
- Remise d'un support pédagogique dématérialisé
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation (questionnaire de positionnement)
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation
- Une assistance technique est assurée par votre conseiller Fidal Formations en cas de difficulté de connexion.



Tarif

- 420€ HT l'atelier par participant
- TVA 20%
- Documentation incluse

Programme

Introduction

- Rappel du cadre légal post-électoral
- Objectifs de l'installation du CSE
- Rappel des bonnes pratiques de fonctionnement

I. Organisation de la première réunion du CSE

- Délai et convocation
- Ordre du jour
- Élection du secrétaire et du trésorier
- Désignation des membres des commissions

II. Le règlement intérieur du CSE

- Finalité et portée du RI
- Clauses autorisées et clauses interdites

III. Accompagnement des nouveaux élus

- Présentation des missions et moyens du CSE
- Outils à mettre à disposition
- Formations obligatoires/recommandées : santé, sécurité et conditions de travail, économique / droit du travail

IV. Fonctionnement du CSE : rappel des bonnes pratiques

- Convocation et ordre du jour
- Règles de suppléances
- Consultations du CSE